



## Réaction de la Ville de Grenoble suite à une expulsion dans le quartier de l'Abbaye

**La Ville de Grenoble a reçu ce jour une délégation du Droit au Logement (DAL) et d'autres collectifs (ADALI, intersyndical enfants migrants, personnes concernées) au sujet de l'expulsion d'une maison réalisée mardi 14 avril dans le secteur de l'Abbaye.**

Les collectifs et les personnes concernées témoignent d'atteintes à l'intégrité physique par des personnes tierces, et du non respect des protocoles que la Ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole et l'État mettent en place habituellement.

La Ville de Grenoble n'a pas eu connaissance au préalable de cette expulsion. Chloé Pantel, Adjointe à la Maire en charge de l'Action sociale rappelle que la doctrine établie avec les partenaires institutionnels sur la résorption des squats et des bidonvilles, mise en œuvre depuis plusieurs années doit être appliquée systématiquement.

La Ville de Grenoble rappelle l'importance du respect du droit, de la dignité et de l'intégrité des personnes et s'assurera que l'ensemble des personnes concernées par cette expulsion bénéficient d'un diagnostic social et puissent faire l'étude d'un relogement par les services de l'Etat.